



Élevages bovins lait
en région Grand-Est et Ile-de-France

Synthèse régionale des données des fermes du dispositif Inosys Réseaux d'élevage bovins lait du Grand-Est et Ile-de-France

CAMPAGNE 2022

L'essentiel

Le dispositif Inosys Réseaux d'Élevage vous propose une synthèse des principaux résultats technico-économiques des exploitations laitières suivies dans les départements de la région Grand-Est et Ile-de-France. Les résultats ont été synthétisés dans 5 grands systèmes. Ce travail est issu du suivi réalisé sur l'année 2022 par les conseillers des Chambres d'Agriculture et avec une animation de l'Institut de l'Élevage.



Sommaire

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

Un nouveau déficit fourrager 3

Une récolte et des rendements corrects en céréales 3

En agriculture conventionnelle, une forte augmentation du produit brut grâce à l'augmentation des cours 3

Une augmentation généralisée des produits lait, céréales et viande 3

Une augmentation des charges encore maîtrisée pour ceux qui ont anticipé leurs achats 3

Des charges de structure toujours en augmentation 3

Des résultats exceptionnels permis par la hausse du produit 3

En agriculture biologique, une adaptation de la production aux moyens de production 4

Des produits relativement stables 4

Une hausse modérée des charges opérationnelles 4

Des revenus disponibles en légère augmentation 4

LE COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER LAIT : QUELQUES ÉLÉMENTS EXPLICATIFS

Le coût de production de l'atelier 4

La rémunération du travail (SMIC/UMO exploitant) 4

Le prix de revient 4

Le prix de fonctionnement 4

SYSTÈME EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

6

7

8

9

10

11



FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2022

Un nouveau déficit fourrager

En 2022, la mise à l'herbe s'est faite dans de bonnes conditions de portance malgré des températures assez fraîches et une pousse limitée au début du printemps. Le pic de croissance a été écrêté en avril et, dès début juin, la pousse a été fortement ralentie faute de précipitations. L'affouragement au parc avec les stocks d'herbe 2021 (foin, enrubanné) a été nécessaire dès mi-juin dans certains secteurs. Les premières coupes d'herbe ont été assez précoces : fin avril sur les prairies temporaires et mi-mai sur les prairies permanentes, avec un rendement faible (2,5 à 3 TMS/ha) mais de bonnes valeurs alimentaires. La majorité des foin a été réalisée entre fin mai et mi-juin pour un rendement médiocre de 3 à 3,5 TMS/ha du fait d'une moindre fertilisation. La luzerne a mieux résisté avec des rendements de 6 TMS/ha pour les premières et deuxième coupes. Les pluies généralisées de début septembre ont permis un reverdissement progressif des prairies et ont incité les éleveurs à faucher une faible deuxième ou troisième coupe autour de la mi-octobre. Le pâturage d'automne a aussi pu se poursuivre, grâce aux conditions douces de la fin de saison.

Les maïs implantés en sols moyens à profonds ont plutôt bien résisté à la sécheresse (10 TMS/ha à 15 TMS/ha) contrairement à ceux implantés en sols plus superficiels ou derrière des dérobées ou méteils (4 à 8 TMS/ha). Les surfaces destinées à la récolte en maïs grain ont pu être en partie ensilées pour équilibrer le bilan fourrager.

Une récolte et des rendements corrects en céréales

La moisson 2022 est marquée par la précocité et la rapidité des récoltes. Les implantations se sont déroulées dans de bonnes conditions. À la suite d'un hiver doux, la reprise de végétation a été rapide au printemps. Ainsi, les rendements sont proches de la moyenne quinquennale pour le blé. Les rendements en colza atteignent un niveau inégalé depuis plus de 5 ans (souvent supérieurs à 35 qx/ha), quand ceux en orge présentent des rendements légèrement supérieurs à la moyenne quinquennale. A contrario, les cultures de printemps telles que l'orge de printemps ont subi plus fortement la sécheresse (-15 % de rendement par rapport à la moyenne des 5 dernières années).

En agriculture conventionnelle, une forte augmentation du produit brut grâce à l'augmentation des cours

Une augmentation généralisée des produits lait, céréales et viande

La tendance engagée ces dernières années s'accroît lors de cette année particulière : le niveau de produit explose (+ 506 €/ha et + 112 640 € par rapport à l'exercice précédent). Les principales évolutions entre 2021 et 2022 sont les suivantes :

- Les volumes de lait livré continuent d'augmenter. La hausse de 20 070 L/exploitation est surtout liée à un accroissement modéré du nombre de vaches laitières (+ 1,8 VL). Malgré le prix du lait encourageant, les éleveurs ont stabilisé l'apport de concentrés dans la ration des vaches laitières, conduisant à une productivité constante de 7 550 L/VL. L'efficacité des concentrés se situe autour de 250 g/L et est notamment permise par la qualité de l'herbe récoltée en 2022.
- Le prix de vente du lait, bien que très variable entre laiteries, est en augmentation de près de 70 €/ML (452 €/ML au lieu de 383 €/ML en 2021) et est responsable d'une hausse du produit lait de 20 % en moyenne.
- En ce qui concerne les cultures, des rendements globalement dans la moyenne quinquennale et des prix très rémunérateurs viennent appuyer le produit céréales de près de 40 % pour l'ensemble des systèmes, notamment les polyculteurs-éleveurs.
- Le produit viande est aussi en hausse (+20 %) grâce à un marché de la viande plus favorable. Les aides sont globalement stables (+2 %).

Une augmentation des charges encore maîtrisée pour ceux qui ont anticipé leurs achats

Malgré un report de stocks fourragers conséquents récoltés l'année précédente, l'achat de fourrages et co-produits fourragers (pulpe de betterave) est passé de 17 €/UGB en 2021 à 26 €/UGB en 2022. Les systèmes herbagers sont davantage impactés et s'établissent à 51 €/UGB (+30 €/

UGB par rapport à 2021). A quantité de concentrés distribuée équivalente, les charges animales subissent la forte hausse du cours des aliments achetés. En effet, les éleveurs conventionnels voient ce poste augmenter de 20 %. Les aliments distribués au troupeau sont en hausse du même ordre de grandeur, passant de 478 €/UGB à 573 €/UGB. Les frais divers d'élevage (bâches, produits d'entretien...) augmentent de 26 % du fait de l'inflation.

Au vu du prix des engrais minéraux exorbitant en 2022, le maintien des apports sur cultures de vente s'est fait au détriment des apports sur les surfaces en herbe. Ainsi, la fertilisation minérale représente 130 €/ha soit 29 % de plus qu'en 2021. L'inflation affecte aussi les charges en traitements phytosanitaires (+10 %).

Au global, les charges opérationnelles s'accroissent de 32 200 € par rapport à l'exercice précédent, pour 1,8 VL supplémentaires et une surface globalement constante (+0,9 ha). L'efficacité des charges est meilleure qu'en 2021 (31,1% soit -1.2 point). Néanmoins, ce différentiel est très variable suivant les stratégies de couverture en intrants des éleveurs, notamment en aliments du bétail et en engrais.

Des charges de structure toujours en augmentation

Les charges de structures marquent aussi une forte hausse en 2022 (+15 240 €). Malgré, une augmentation déjà marquée en 2021, le carburant continue d'augmenter du fait du cours du pétrole et passe de 87 à 127 €/ha. Il impacte directement le coût des travaux par tiers qui, eux, augmentent de 7 %. Le contexte inflationniste impacte aussi d'autres postes tels que les assurances, l'électricité, l'entretien bâtiment et les fermages (+ 3 à 7 %). Les annuités augmentent de 5 % entre 2022 et 2021. Les cotisations sociales progressent aussi du fait des résultats satisfaisants des dernières années. Ces charges sont néanmoins diluées par l'augmentation du produit et représentent 28,1 % du produit brut, contre 31,0 % en 2021.

Des résultats exceptionnels permis par la hausse du produit

En moyenne, l'excédent brut d'exploitation (EBE) augmente de 36 % soit l'équivalent de 62 700 €. La hausse des produits du fait de cours porteurs a largement compensé l'augmentation des charges opérationnelles et de structure. La hausse est généralisée à

l'ensemble des systèmes d'élevage : +27 % en lait spécialisé à +36 % en polyculture-élevage.

En 2022, l'EBE moyen d'une exploitation du Réseaux d'élevage est de 238 102 €, cette somme sert à :

- rembourser les annuités de 68 635 € soit 10.9 % du PB (+3 655 € par rapport à 2021)
- laisser un disponible pour vivre et autofinancer de 169 340 € soit 81 264 €/UMO exploitant (+29 333 €/UMO exploitant par rapport à l'exercice précédent).

L'efficacité économique ((EBE + salaires)/PB) est passée de 37 % en 2021 à 41 % en 2022. Les systèmes lait et viande et polyculture élevage profitent de leur diversification par des cours favorables sur les cultures et la viande. Leur efficacité économique augmente respectivement de 5 et 4 points.

En agriculture biologique, une adaptation de la production aux moyens de production

Des produits relativement stables

Le produit brut des exploitations en agriculture biologique augmente de 18 130 € soit +5 % par rapport à 2021. Il se traduit par une augmentation de la productivité à l'hectare de +86 €/ha pour atteindre 2 303 €/ha.

Le produit lait augmente de près de 6 % du fait d'un prix du lait en légère hausse de 7,4 €/ML et d'un volume livré de +12 500 L/exploitation. Le produit viande marque une hausse de 21 %, plus fortement que le produit grandes cultures. En effet, des rendements dans la moyenne quinquennale et une légère hausse du cours des céréales viennent augmenter le produit grandes cultures de +12 %.

Une hausse modérée des charges opérationnelles

En 2022, les systèmes biologiques ont aussi subi l'inflation, bien que moins fortement que les systèmes conventionnels. Les charges liées à l'alimentation du troupeau ont augmenté de 40 €/UGB du fait du cours des aliments achetés et d'un peu plus de céréales autoconsommées. En effet, le manque de ressources fourragères en été a été compensé par un apport paille/concentrés (+100 kg de concentrés/VL). Les achats de fourrages ont aussi augmenté de 12 €/UGB. Ainsi, les charges opérationnelles augmentent de 3 500 € soit + 4,6 % par rapport à 2021.

Des revenus disponibles en légère augmentation

Tout comme pour les systèmes conventionnels, les charges de structure augmentent de 4,2 %. La légère hausse du produit brut compense la hausse modérée des charges opérationnelles et de structure. Les excédents bruts d'exploitation augmentent de 6,3 % soit de 8 440 €. En lien avec des annuités en baisse (-6,5 %), le revenu disponible augmente de 5 900 €/UMO soit + 11,8 % par rapport à 2021.

LE COÛT DE PRODUCTION DE L'ATELIER LAIT : QUELQUES ÉLÉMENTS EXPLICATIFS

Les contours de l'atelier lait incluent la production laitière, l'élevage des génisses de renouvellement, la production fourragère et la production des céréales autoconsommées par le troupeau laitier.

Le coût de production de l'atelier

Il résulte d'une approche « comptable ». Il permet d'évaluer tout ce que les éleveurs engagent pour produire le lait en intégrant le coût de leur travail, des surfaces qu'ils ont en propriété et des capitaux propres mobilisés pour financer les bâtiments, le matériel, le cheptel, les stocks...

La rémunération du travail (SMIC/UMO exploitant)

Elle correspond au niveau de rémunération de la main-d'œuvre exploitant obtenu compte-tenu des charges engagées, de la rémunération des capitaux propres et des produits.

Le prix de revient

Il correspond au prix de vente du lait qui permettrait de couvrir l'ensemble des charges engagées par l'éleveur et de rémunérer l'ensemble des facteurs de production (y compris la main-d'œuvre à hauteur de 2 SMIC soit 40 638 € et les capitaux à 1,5 %) compte-tenu du montant déjà couvert par les aides et les produits joints (viande).

Le prix de fonctionnement

Le prix de fonctionnement est le prix de vente du lait qui permettrait de couvrir les besoins de trésorerie jugés nécessaires (alimentation, approvisionnement des surfaces liées à l'atelier lait, frais d'élevage, charges de mécanisation, hors amortissements), les annuités d'emprunts remboursés et la main-d'œuvre (à hauteur de 2 SMIC soit 40 638€) compte-tenu du montant déjà couvert par les aides et les produits joints (viande).

Le dispositif Inosys Réseaux d'Elevage vous propose une synthèse des principaux résultats technico-économiques des exploitations laitières suivies dans les départements de la région Grand-Est. Les résultats ont été synthétisés dans 5 grands systèmes. Ce travail est issu du suivi réalisé sur l'année 2022 par les conseillers des Chambres d'Agriculture et avec une animation de l'Institut de l'élevage.

SYSTÈME EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Ces exploitations se caractérisent par une part d'herbe majoritaire dans la SFP. En comparaison à l'année précédente, l'assolement est globalement stable avec une légère augmentation de la SAU sous forme de prairies (+ 2 ha). La sécheresse de 2022 a impacté la récolte de fourrages tant en quantité qu'en qualité. Différentes stratégies ont été mise en œuvre par les éleveurs pour équilibrer les bilans fourragers : recours au stock de 2021 et/ou achat de fourrages exceptionnel. Malgré la qualité médiocre des fourrages

la production de lait par vache a légèrement augmenté (+ 30 L/vache). Le coût de l'aliment représente 338 €/UGB avec une augmentation de 40 €/UGB par rapport à l'année précédente, expliquée par une hausse du prix et de la quantité distribuée en concentrés (+ 100 kg/vache/an). Le volume de lait livré aux laiteries est à la hausse (+3%) avec un prix du lait sur la même période relativement stable (+ 7 €/1 000L). Conjointement, ils sont responsables de l'augmentation de 5,1 % du produit brut d'exploitation.

L'augmentation de 4,6 % des charges opérationnelles est essentiellement due aux charges d'alimentation. Les charges de structures sont tirées vers le haut par le même ordre de grandeur avec les postes carburant et entretien du matériel, majoritaires chez les bios. L'augmentation du produit compense l'augmentation des charges opérationnelles et de structures gardant un taux EBE/Produit constant à 44 % entre 2021 et 2022. Ainsi, l'EBE de ces systèmes atteint près de 143 000 € en 2022.

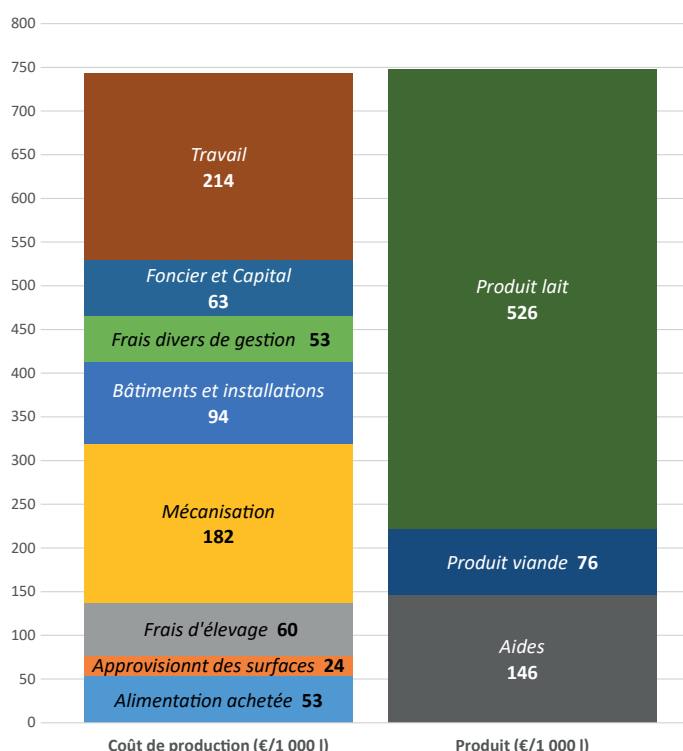
Principales données structurelles

Données	2021	2022
Nombre d'exploitations	21,0	21,0
UMO totales	2,8	2,8
UMO salariée	0,8	0,9
SAU de l'assolement (ha)	166,6	168,3
Prairies (ha)	123	125
Maïs ensilage (ha)	6	5
Grandes cultures (ha)	37	37
Nombre de vaches laitières	78,6	78,7
Lait produit l/VL	5 560	5 589
Lait livré (L)	381 752	394 290
Chargement apparent UGB/ha SFP	0,99	0,98

Résultats économiques

Données	2021	2022
Produit brut total	354 780	372 907 €
€/ha SAU	2 218 €	2 304 €
Charges opérationnelles	75 477 €	78 975 €
% PB	20,9 %	21,2 %
Charges de structure (hors salaires, amo. et ff.)	122 942 €	128 060 €
% PB	34,7 %	34,8 %
EBE + salaires	156 362 €	165 873 €
% PB	44 %	44 %
EBE	134 546 €	142 987 €
Annuités	51 571 €	48 200 €
% PB	13,0 %	11,3 %
Disponible (autofi. + pp)	82 615 €	94 276 €
Disponible/UMO expl.	50 169 €	56 089 €

Rentabilité de l'atelier laitier



Moyenne 2022

Productivité de la MO (L/UMO)	218 058
Coût de production atelier (€/1 000 L)	743
Rémunération travail exploitant (SMIC/UMO)	2,5
Prix de revient pour 2 SMIC (€/1 000 L)	514

SYSTÈME HERBAGER

Ces exploitations à dominante herbagère ont la particularité de produire du lait avec un troupeau de vaches nourries exclusivement à base d'herbe, majoritairement d'herbe pâturée au printemps/été, et d'herbe récoltée en sec ou humide sur la période hivernale. Il est possible de trouver dans ces exploitations un atelier de viande à l'herbe pour valoriser l'herbe excédentaire à la production de lait. Selon la part de surface en cultures, il peut y avoir une faible part de maïs dans l'assolement qui pourra être récolté en ensilage pour l'atelier

viande. Ces exploitations sont limitées dans leur potentiel de productivité à l'hectare mais en contrepartie, elles bénéficient d'aides structurelles, ICHN OU MAEC.
Tiré par un prix du lait à la hausse (+13 % /2021) et un volume de lait livré plus important (+3 % /2021), le produit d'exploitation de ces structures est en nette augmentation. Il atteint 2 181 €/ha (+17 % et +302 €/ha /2021). Les charges opérationnelles sont aussi en augmentation (+5,4 %), dans le sillage de la hausse du prix des aliments (+16 %) malgré une légère diminution

des concentrés distribués par vache (-135 kg pour la même productivité). Les charges de structure ont également progressé (+5 % au total, notamment le poste carburant : +49 % soit +27 €/ha). Au final, comme les produits ont davantage augmenté que les charges, l'EBE de ces exploitations progresse de façon spectaculaire : +32 % soit +58 000 € et +3 % d'efficacité économique. Les annuités restant stable sur ce groupe entre 2021 et 2022, le revenu disponible est en hausse de 22 000 €/UMO ex (soit +49 % !).

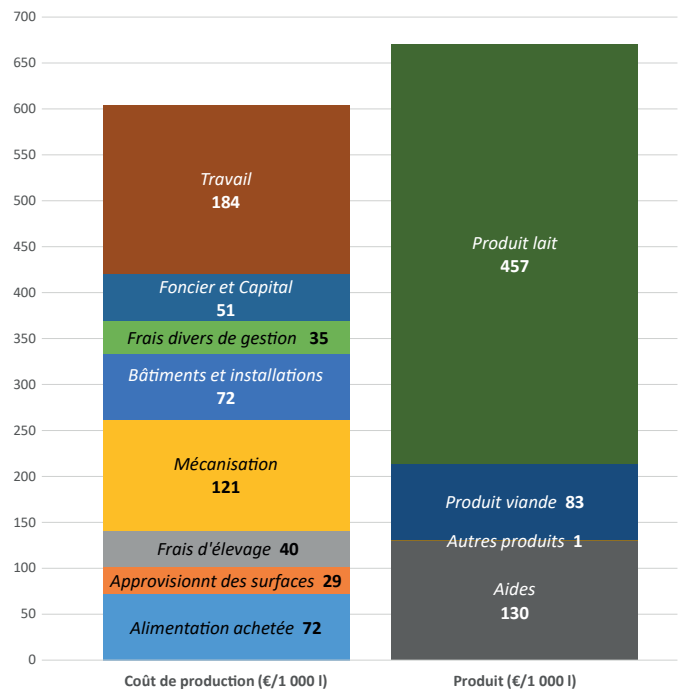
Principales données structurelles

Données	2021	2022
Nombre d'exploitations	5,0	5,0
UMO totales	3,1	3,1
UMO salariée	0,7	0,7
SAU de l'assolement (ha)	217,8	217,9
Prairies (ha)	170	169
Maïs ensilage (ha)	3	5
Grandes cultures (ha)	44	44
Nombre de vaches laitières	95,6	96,4
Lait produit l/VL	6 130	6 088
Lait livré (L)	545 545	562 655
Chargement apparent UGB/ha SFP	1,02	1,00

Résultats économiques

Données	2021	2022
Produit brut total	422 701	493 877 €
€/ha SAU	1 879	2 181 €
Charges opérationnelles	117 429	122 997 €
% PB	25,1 %	24,8 %
Charges de structure (hors salaires, amo. et ff.)	127 024 €	134 604 €
% PB	30,6 %	28,5 %
EBE + salaires	178 248 €	236 276 €
% PB	44 %	47 %
EBE	161 482 €	218 739 €
Annuités	53 633 €	52 768 €
% PB	12,7 %	9,2 %
Disponible (autofi. + pp)	107 812 €	165 935 €
Disponible/UMO expl.	44 685 €	66 856 €

Rentabilité de l'atelier laitier



Moyenne 2022	
Productivité de la MO (L/UMO)	235 157
Coût de production atelier (€/1 000 L)	604
Rémunération travail exploitant (SMIC/UMO)	3,0
Prix de revient pour 2 SMIC (€/1 000 L)	389

SYSTÈME LAITIER SPÉCIALISÉ

Ces exploitations se caractérisent par une forte spécialisation vers la production laitière. Les surfaces en prairies permanentes ont de bons potentiels et elles sont valorisées exclusivement par le troupeau laitier. Le maïs ensilage vient en complément de l'herbe afin d'atteindre un bon niveau de productivité par vache. La production de culture de vente est limitée (< 40 ha).

Les volumes de lait livrés sont légèrement supérieurs à l'année 2021, avec en moyenne 705 540 L

par exploitation en 2022 (+1 %). Ceci s'explique par une petite augmentation du cheptel (+1.5 VL) et une production par vache constante (7 875 L). L'amélioration du produit brut (+ 20 %) est en partie expliquée par un meilleur prix du lait (+70 €/1000 L), le produit atteint 3 795 €/ha.

Au niveau des charges opérationnelles, la hausse est de l'ordre de 18 % principalement dû à la volatilité des prix des concentrés (+134 €/UGB). Le coût de la fertilisation a été stable malgré la hausse des prix, avec moins d'engrais

sur les surfaces en herbe au profit des cultures. Les charges de structures évoluent de + 11 % notamment avec le poste carburant (+54 €/ha).

L'EBE corrigé des salaires est impacté positivement par ces changements (+27 %) et l'efficacité économique est améliorée de 3 points par rapport à 2021. Les annuités sont globalement stables et le revenu disponible/UMO exploitant augmente pour s'établir à 58 460 €.

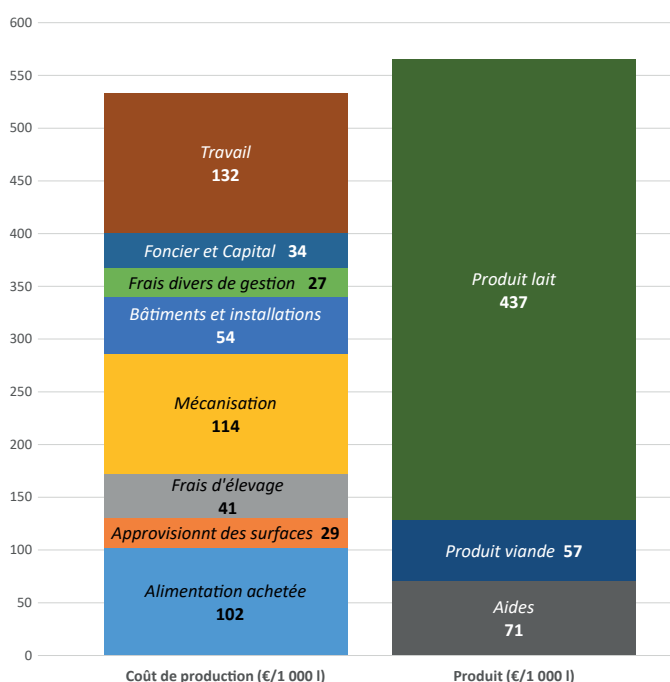
Principales données structurelles

Données	2021	2022
Nombre d'exploitations	10,0	10,0
UMO totales	2,4	2,8
UMO salariée	0,4	0,6
SAU de l'assolement (ha)	124,6	124,2
Prairies (ha)	88	87
Maïs ensilage (ha)	21	18
Grandes cultures (ha)	16	20
Nombre de vaches laitières	89,9	91,4
Lait produit l/VL	7 878	7 875
Lait livré (L)	695 963	705 540
Chargement apparent UGB/ha SFP	1,34	1,42

Résultats économiques

Données	2021	2022
Produit brut total	370 908 €	443 307 €
€/ha SAU	3 167 €	3 795 €
Charges opérationnelles	120 199 €	141 930 €
% PB	33,2 %	32,1 %
Charges de structure (hors salaires, amo. et ff.)	110 405 €	122 822 €
% PB	30,1 %	27,5 %
EBE + salaires	140 303 €	178 555 €
% PB	37 %	40 %
EBE	128 883 €	165 315 €
Annuités	45 460 €	42 449 €
% PB	12,0 %	9,8 %
Disponible (autofi. + pp)	83 254 €	122 649 €
Disponible/UMO expl.	43 864 €	58 460 €

Rentabilité de l'atelier laitier



Moyenne 2022

Productivité de la MO (L/UMO)	312 078
Coût de production atelier (€/1 000 L)	563
Rémunération travail exploitant (SMIC/UMO)	2,8
Prix de revient pour 2 SMIC (€/1 000 L)	425

SYSTÈME LAIT-MAÏS-VIANDE

Ce type de structure est caractérisé par une activité laitière dominante, diversifiée avec un atelier significatif de viande bovine produite à l'herbe ou au maïs. Cet atelier peut se composer de bœufs et/ou de vaches allaitantes en fonction de l'intensification laitière. Les surfaces sont principalement consacrées aux fourrages, laissant qu'une petite place pour les grandes cultures. Le maïs ensilage représente une faible part du système fourrager,

à l'inverse, les surfaces en herbe sont importantes. En 2022, la production laitière par vache est restée globalement stable par rapport à 2021. En parallèle, le cheptel laitier a augmenté de 1,3 vaches amenant à une production livrée en hausse de 3 %. Le prix du lait en hausse de 80 €/1 000 L cumulé à la progression du prix de vente de la viande permettent d'améliorer le produit brut de 21 %. Il atteint 2 822 €/ha. L'inflation

de 22 % des charges opérationnelles, s'expliquent par la hausse des coûts de l'alimentation achetée, des semences et des engrais. La montée des charges de carburants et lubrifiants ont entraîné une augmentation des charges de structure de près de 10 %. Malgré une hausse des charges et des annuités, le revenu disponible/UMO augmente de 66 % grâce à un EBE en progression de 29 %. Le disponible atteint 76 483 €/UMO.

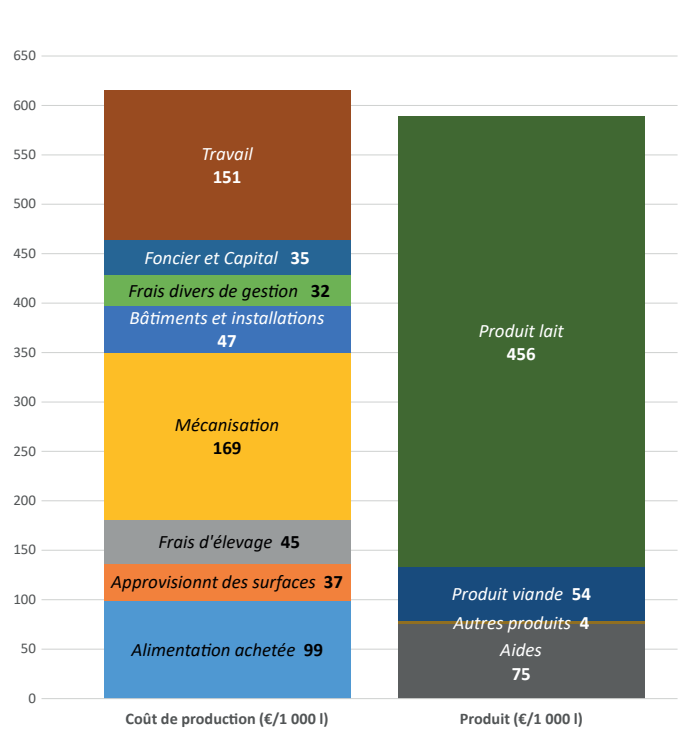
Principales données structurelles

Données	2021	2022
Nombre d'exploitations	7,0	7,0
UMO totales	2,4	2,5
UMO salariée	0,4	0,6
SAU de l'assolement (ha)	176,1	178,3
Prairies (ha)	130	130
Maïs ensilage (ha)	26	26
Grandes cultures (ha)	20	22
Nombre de vaches laitières	85,8	87,1
Lait produit l/VL	6 887	6 956
Lait livré (L)	613 000	632 897
Chargement apparent UGB/ha SFP	1,14	1,12

Résultats économiques

Données	2021	2022
Produit brut total	429 137 €	518 780 €
€/ha SAU	2 327 €	2 822 €
Charges opérationnelles	137 575 €	168 143 €
% PB	31,5 %	30,6 %
Charges de structure (hors salaires, amo. et ff.)	134 142 €	147 151 €
% PB	33,5 %	29,8 %
EBE + salaires	157 420 €	203 486 €
% PB	35 %	40 %
EBE	145 115 €	187 310 €
Annuités	59 677 €	74 810 €
% PB	16,0 %	14,7 %
Disponible (autofi. + pp)	85 609 €	113 321 €
Disponible/UMO expl.	45 957 €	76 483 €

Rentabilité de l'atelier laitier



Moyenne 2022	
Productivité de la MO (L/UMO)	313 536
Coût de production atelier (€/1 000 L)	615
Rémunération travail exploitant (SMIC/UMO)	2,2
Prix de revient pour 2 SMIC (€/1 000 L)	482

SYSTÈME EN POLY CULTURE-ÉLEVAGE

Ces exploitations se distinguent par la présence des 3 ateliers : lait, céréales et viande. Chacun de ces ateliers représente une part importante. Toutes disposent de maïs dans le système fourrager avec des proportions toutefois différentes, ce qui implique des conduites animales plus ou moins intensives.

Par rapport à 2021, l'EBE + salaire de ces exploitations est en hausse

de 81 400 €. Le produit a augmenté de 141 200 € grâce à une hausse des prix du lait (+67 €/ML), de la viande (environ +20 % lié à la hausse des cours) et des céréales (environ +39 %). Les livraisons de lait ont augmenté de 24 000 L. Les rendements en céréales d'hiver ont légèrement augmenté celui du colza a fortement progressé et celui en orge de printemps a baissé de plus de 10 qx/ha. Dans le même temps, les

charges opérationnelles ont augmenté de 41 500 €. L'origine de cette hausse se situe au niveau des postes engrais et aliments (hausse des cours). Les charges de structure ont fortement augmenté (+ 18 300 €). Avec l'inflation, tous les postes évoluent à la hausse. Les plus fortes hausses se retrouvent au niveau de la MSA et du carburant.

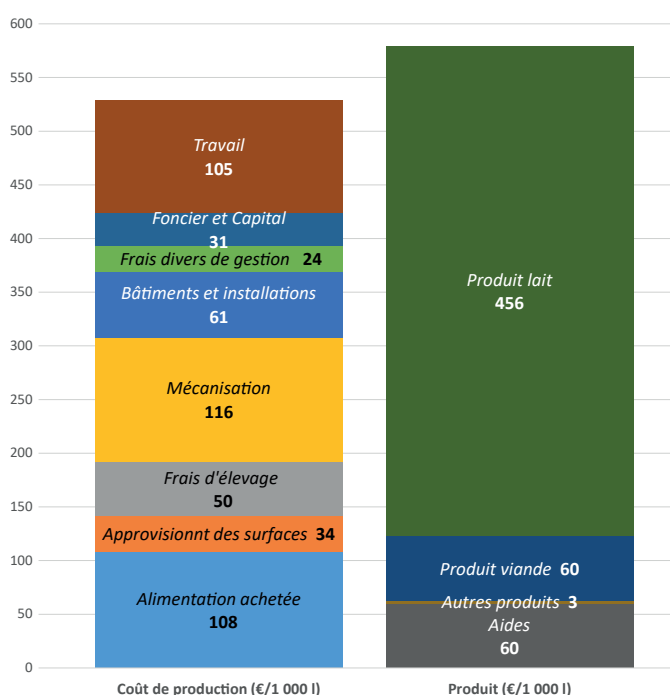
Principales données structurelles

Données	2021	2022
Nombre d'exploitations	27,0	27,0
UMO totales	3,0	3,1
UMO salariée	0,7	0,8
SAU de l'assolement (ha)	273,2	274,4
Prairies (ha)	122	121
Maïs ensilage (ha)	38	35
Grandes cultures (ha)	113	118
Nombre de vaches laitières	100,1	102,3
Lait produit l/VL	7 837	7 850
Lait livré (L)	796 379	820 930
Chargement apparent UGB/ha SFP	1,36	1,39

Résultats économiques

Données	2021	2022
Produit brut total	629 680 €	770 862 €
€/ha SAU	2 421 €	2 923 €
Charges opérationnelles	216 740 €	258 250 €
% PB	33,4 %	32,0 %
Charges de structure (hors salaires, amo. et ff.)	189 039 €	207 316 €
% PB	30,7 %	27,7 %
EBE + salaires	223 901 €	305 296 €
% PB	36 %	40 %
EBE	203 128 €	281 814 €
Annuités	75 684 €	79 670 €
% PB	12,6 %	10,6 %
Disponible (autofi. + pp)	128 035 €	201 794 €
Disponible/UMO expl.	57 809 €	93 618 €

Rentabilité de l'atelier laitier



Moyenne 2022	
Productivité de la MO (L/UMO)	416 585
Coût de production atelier (€/1 000 L)	526
Rémunération travail exploitant (SMIC/UMO)	3,6
Prix de revient pour 2 SMIC (€/1 000 L)	404

ANALYSE TRANSVERSALE

Atelier lait

Système	Lait produit (L/VL)		TP (g/L)		TB (g/L)		Prix du lait vendu (€/1 000 L)		Quantité de concentré (kg/VL)		Concentré (g/L)		Taux de renouvellement (%)	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
AB	5 560	5 589	32,7	32,8	42,0	42,1	483	490	919	1 019	163	188	26	29
Herbager	6 130	6 088	33,4	33,6	41,6	41,3	407	461	1 518	1 382	228	219	29	32
Laitier spécialisé	7 878	7 875	33,6	33,3	42,8	42,1	382	452	1 991	2 047	252	261	31	28
Lait-Mais-Viande	6 887	6 956	33,5	33,2	42,9	42,2	378	458	1 741	1 819	248	254	31	28
Polyculture-Élevage	7 837	7 850	32,1	32,3	40,9	41,3	381	449	2 048	2 065	253	255	31	32
Moyenne	6 943	6 960	32,7	32,8	41,8	41,7	413	463	1 633	1 675	224	233	29	31

Atelier viande

	Vaches de réforme				Jeunes bovins finis				Bœufs finis			
	Poids kg carcasse/tête		Prix €/kg		Poids kg carcasse/tête		Prix €/kg		Poids kg carcasse/tête		Prix €/kg	
Système simplifié	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
AB	299,8	298,0	3,10	4,03	397,4	387,0	3,43	4,53	354,5	350,0	3,4	4,2
Herbager	337,8	332,2	3,03	4,13								
Laitier spécialisé	333,5	297,9	2,61	3,65								
Lait-Mais-Viande	321,3	315,7	2,87	4,02								
Polyculture-Élevage	302,6	314,2	2,76	3,90								
Moyenne	310,6	308,5	2,87	3,93								

Les récoltes en maïs ensilage : 7,1 TMS/ha (-2,7 TMS/ha par rapport à 2021).

Les indicateurs nationaux

Système simplifié	EBE/UMO ex	Annuités/EBE (%)	Trésorerie nette globale	Productivité MO (L/UMO)	Coût du système d'alimentation (€/ML)	Prix de fonctionnement pour 2 SMIC (€/ML)	Marge brute atelier (€/ML)	Annuités (€/ML)
AB	95 993	42 %	100 657	218 058	300	425	443	87
Herbager	94 469	21 %	144 411	235 157	257	331	410	67
Laitier spécialisé	88 480	26 %	119 590	312 078	284	374	329	59
Lait-Mais-Viande	134 475	41 %	85 478	313 536	326	444	332	89
Polyculture-Élevage	147 845	30 %	139 932	416 585	278	370	321	63
Moyenne	118 659	33 %	120 118	318 833	289	392	366	72

LES REPÈRES ÉCONOMIQUES

Alimentation

	AB	Herbager	Laitier spécialisé	Lait Maïs Viande	Polyculture Élevage
Aliments totaux (€/UGB)	338	340	618	521	613
<i>dont aliments achetés (€/UGB)</i>	130	134	365	274	388
<i>dont aliments prélevés (€/UGB)</i>	150	102	75	74	72
<i>dont minéraux (€/UGB)</i>	36	43	56	54	56
<i>dont achat fourrages (€/UGB)</i>	44	51	38	18	19
Aliments atelier lait (€/VL)	527	570	946	858	980
<i>dont aliments achetés (€/VL)</i>	204	230	554	478	632
<i>dont aliments prélevés (€/VL)</i>	235	166	118	133	115
<i>dont minéraux (€/VL)</i>	57	72	84	94	96
<i>dont achat fourrages (€/VL)</i>	66	86	60	26	24

Frais d'élevage

	AB	Herbager	Laitier spécialisé	Lait Maïs Viande	Polyculture Élevage
Contrôle de performance ⁽¹⁾ (€/VL)	47	45	46	63	46
Frais de reproduction ⁽²⁾ (€/VL)	57	73	68	50	91
Frais vétérinaire (€/UGB)	29	34	57	51	59
<i>dont frais vétérinaire atelier lait (€/VL)</i>	44	55	85	89	96
Frais divers d'élevage (€/UGB)	42	44	63	36	62
<i>dont frais divers d'élevage atelier lait (€/VL)</i>	64	76	99	63	101

⁽¹⁾ ⁽²⁾ Éleveurs adhérent au contrôle laitier et en insémination artificielle

Frais de culture

	AB	Herbager	Laitier spécialisé	Lait Maïs Viande	Polyculture Élevage
Semences (€/ha CGU)	104	55	63	97	85
Semences (€/ha cultures fourragères)	145	195	152	165	123
Semences (€/ha herbe)	15	10	17	9	4
Engrais (€/ha CGU)	15	218	184	188	234
Engrais (€/ha cultures fourragères)	3	75	163	191	119
Engrais (€/ha d'herbe)	9	43	39	36	36
Produits défense végétaux (€/ha CGU)	0	126	103	98	130
Produits défense végétaux (€/ha cultures fourragères)	0	48	68	82	57
Assurances pour végétaux (€/ha CGU)	17	7	19	8	23
Assurances végétaux (€/ha cultures fourragères)	3	12	23	2	16

Dépenses de culture

	AB	Herbager	Laitier spécialisé	Lait Maïs Viande	Polyculture Élevage
MSA (% PB)	6,3 %	6,4 %	5,3 %	3,9 %	4,5 %
Carburant (€/ha)	96	84	146	126	129
Travaux par tiers (% PB)	3,1 %	2,5 %	3,4 %	4,0 %	3,4 %
Assurances (€/ha)	70	53	88	69	62
Assurances (% PB)	3,2 %	2,5 %	2,4 %	2,6 %	2,2 %
Entretien et divers matériel (€/ha)	99	66	147	128	83
Electricité (€/VL)	83	62	61	71	82
Eau (€/VL)	37	28	24	32	58
Frais de gestion (€/ha)	37	26	37	33	29
Frais de gestion (% PB)	1,7 %	1,2 %	0,9 %	1,2 %	1,0 %
Frais divers généraux (€/ha)	34	24	33	28	21
Frais divers généraux (% PB)	1,5 %	1,1 %	1,0 %	1,1 %	0,8 %
Entretien bâtiment (€/UGB)	35	20	33	33	45
Fermage (€/ha)	102	119	116	96	112

Synthèse régionale des données des fermes du dispositif Inosys Réseaux d'élevage bovins lait du Grand-Est et Ile-de-France

CAMPAGNE 2022

Ce document présente la synthèse des résultats techniques et économiques de 70 fermes bovins lait du dispositif Inosys Réseaux d'Élevage de la région Grand-Est. Les résultats sont ceux de la campagne fourragère de 2022. Ces références sont issues d'un travail de partenariat entre les Chambres départementales d'agriculture du Grand-Est et de l'Institut de l'Élevage.

Remerciements

Ce travail a été rendu possible grâce à la centaine d'éleveurs qui participent au dispositif Inosys Réseaux d'Élevage dans une démarche d'optimisation de leur système d'exploitation en lien étroit avec les conseillers des chambres d'agriculture. Nous les remercions tout particulièrement de communiquer régulièrement leurs résultats techniques et économiques sans lesquels un tel dossier ne pourrait exister.

Ont contribué à ce dossier : Mathilde Jouffroy (Institut de l'Élevage), Gauthier Debout (Chambre d'agriculture de la Meuse), Gaëlle Erling (Chambre d'agriculture de la Meuse), Camille Ferry (Chambre d'agriculture de Haute-Marne), Rémi Georgel (Chambre d'agriculture des Vosges), Jennifer Girardeau (Chambre d'agriculture Ile-de-France), Anne Le Gall (Chambre d'agriculture de la Moselle), Anne-Laure Mayer (Chambre d'agriculture d'Alsace), Alexandre Vermeulen (Chambre d'agriculture des Ardennes), Jean-Marc Zsitko (Chambre d'agriculture de Meurthe-et-Moselle).

Mise en page : Isabelle Guigue (Institut de l'Élevage)

Crédits photos : Institut de l'Élevage

Février 2024 - Référence Idele : 0024 312 002

Pour en savoir plus : www.inosys-reseaux-elevage.fr